



PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 juillet 2016

Le mardi 5 juillet 2016 à 19 heures, le conseil communautaire, suite à la convocation de M. le président en date du 29 juin 2016, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, sous la présidence de M. Jean-Michel COMBET, Président.

APPEL NOMINAL

Présents :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Gilles PECCI, Mme Corinne GARCONNET, M. Georges-Noel NICOLAS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Jean-Michel COMBET

Commune de Cernex

M. Jean-Louis FELFLI

Commune de Copponex

M. François RICHER

Commune de Cruseilles

M. Daniel BOUCHET, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Catherine CHALLANDE,
M. Christian BUNZ, M. Louis-Jean REVILLARD, Mme Brigitte CARLIOZ, M. Louis
JACQUEMOUD, M. Frank GIBONI, Mme Dorine PEREZ

Commune de Cuvat

M. Dominique BATONNET, Mme Marcelle BUFFARD

Commune du Sappey

Mme Laura VIRET

Commune de Villy le Bouveret
M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Menthonnex en Bornes
M. Bernard SAILLANT

Commune de Saint-Blaise
M. André VESIN

Procurations :

Mme Catherine BEYHURST, Commune de Copponex
M. Christophe BOYER, Commune de Cernex
M. Guy DEMOLIS, Commune de Menthonnex en Bornes
M. Jean-François VERNON, Mme Charlotte BOETTNER, Commune de Villy le Pelloux
M. Xavier BRAND, Commune de Vovray en Bornes

Absent :

M. Michel DE REYDET, Commune d'Allonzier la Caille

Présents : 22

¶¶¶

M. le Président souhaite la bienvenue aux délégués et soumet le procès-verbal datant du 21 juin à approbation. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les conseillers communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire au sein du conseil. M. le Président propose aux membres du conseil de désigner le secrétaire par ordre alphabétique des délégués ; M. Dominique BATONNET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président propose que les délibérations aient lieu à main levée. Tous sont unanimes.

M. le Président excuse Mme la Sous-Préfète, Mme Dominique Alvin, et remercie Mme Christine Megevand, M. Pierre Gal pour leur présence.

Il précise également que la délibération n° 3. « REHABILITATION DE DEUX LOGEMENTS DE CERNEX EN DEUX CLASSES » est retirée de l'ordre du jour, suite à la réunion qui a précédé le conseil communautaire ; cette décision a été prise en toute collégialité.

2 - Délibérations

ADMINISTRATION GENERALE

1. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, 2 abstentions

M. Jean-Louis Felfli regrette que cette délibération intervienne alors que la refonte des statuts commencée en 2014 n'a pas abouti ; il considère qu'il s'agit d'une modification opportune sans réflexion de fond.

M. le président lui répond que la refonte des statuts fait partie des dossiers en réflexion depuis le début de sa mandature mais que la réforme territoriale a obligée à différer. Le maintien du périmètre de la CCPC va permettre de rouvrir les débats.

2. CHARTE RELATIVE A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE GYMNASE ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION, 2 abstentions

M. le président précise qu'en marge de la modification statutaire portant sur la compétence gymnase, les élus s'engagent sur une charte destinée à établir des modalités de coopération entre la CCPC et la commune de Cruseilles pour l'exercice de la compétence gymnase et la mise en œuvre du projet de construction ; M. Joël Louveau précise que les délibérations seront rendues exécutoires dès le lendemain et seront envoyées par mail aux communes accompagnées d'un modèle de délibération communale.

M. Jean-Marc Bouchet s'interroge sur l'absence de référence aux parkings ; M. le président le rassure avec l'annonce d'une réunion organisée lundi 11 juillet 2016 à 18 heures avec l'architecte du projet du gymnase et les membres du bureau.

M. Jean-Louis Felfli fait remarquer qu'aucune information n'est donnée concernant le financement de l'opération ; M. Gilles Pecci précise que la délibération porte sur le transfert de la compétence et qu'il appartiendra aux élus communautaires de se saisir de la question dans le cadre de la préparation des budgets.

Mme Brigitte Carliz s'interroge sur la constitution du conseil communautaire (dans les statuts, il est précisé 76 membres) ; M. Joël Louveau l'informe que l'obsolescence de cet élément est reconnue dans la délibération, mais que les questions de gouvernance ne doivent plus figurer dans les statuts.

3. REHABILITATION DE DEUX LOGEMENTS DE CERNEX EN DEUX CLASSES, retirée

MARCHES

4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ FOURNITURE, LIVRAISON ET MISE EN PLACE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS ET ENTERRÉS POUR LA COLLECTE SÉLÉCTIVE, votée à l'unanimité

M. Christian Bunz informe les membres que la CCPC a lancé une consultation pour la fourniture, la livraison et la mise en place des conteneurs semi enterrés et enterrés pour la collecte sélective. Les critères du règlement de consultation avec leur pondération sont les suivants : 50 % critère prix des prestations, 30 % critère valeur technique, 15 % critère caractère esthétique, et 5 % critère délai de livraison.

5. **ATTRIBUTION DU MARCHÉ MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVES AU RENFORCEMENT, RENOUVELLEMENT OU EXTENSION DES RÉSEAUX AEP EU EP, votée à l'unanimité**

M. Dominique Batonnet informe l'assistance que la CCPC a lancé une consultation relative à des missions de maîtrise d'œuvre pour le renforcement, le renouvellement ou l'extension des réseaux AEP EU EP. La commission a attribué le marché au bureau d'études H. Beraud Ingénierie.

TRANSPORTS SCOLAIRES

6. **TRANSPORTS SCOLAIRES 2015 - 2016 - REMBOURSEMENT DE CARTE DE TRANSPORT AUX FAMILLES, votée à l'unanimité**

M. Bernard Saillant explique aux membres que, chaque année, des changements de situation interviennent et certaines familles se trouvent alors dans l'obligation d'annuler l'inscription pour le transport scolaire de leur enfant.

FONCIER

7. **ACTE DE CONSTITUTION DE SERVITUDE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES ET LES CONSORTS GAL, votée à l'unanimité**

M. le président précise que la commune de Cruseilles dispose d'une zone à urbaniser à la Molière acquise pour parties par la SCI Rhône II et la SAS SOGERIM en vue de construire des programmes de logements. La commune de Cruseilles a passé une convention de PUP avec chacune d'entre elles. Afin de réaliser les travaux, il est nécessaire de constituer une servitude réelle et perpétuelle sur les parcelles concernées, avec les propriétaires.

Questions diverses

M. le Président rappelle les prochaines dates de réunion :

Le 30/08 : conseil communautaire à 19 heures

Le 13/09 : conseil communautaire à 19 heures

M. Christian Bunz informe les maires que des paquets nominatifs de journaux Papyr'Usses (semestriels du SMECRU) sont mis à la disposition des maires à côté du standard, pour diffusion.

M. le président demande aux maires de prévoir de signer les arrêtés pour la réglementation des gens du voyage pour la période du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2016.